

Conseil d'Etablissement des Etablissements primaire et secondaire de Payerne et environs

Séance du lundi 2 novembre 2015

Monsieur Guisolan ouvre la séance en souhaitant la bienvenue et en remerciant de consacrer cette soirée à cette séance du CEt.

Aucune remarque concernant l'ordre du jour. Il est adopté à l'unanimité.

1. Appel des membres

Sont présents :

- M. Jean-Jacques Guisolan
- M. Jacques Henchoz
- M. Alain Lehmann
- M. Laurent Rüfenacht
- M. le Directeur Philippe Duboux
- M. le Directeur Christian Chevalier
- Mme Anita Sonney
- Mme Corinne Gotti
- M. Francesco Delle Donne
- M. Philippe Delbrouck
- Mme Sophie Despond
- Mme Cindy Genilloud
- M. François Leuthold

Sont excusés :

- Mme Delphine Morisset
- M. Gérald Etter (démissionné)
- M. Pascal Savary

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 4 mars 2015

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

3. Correspondances

M. Guisolan nous fait part des différents courriers reçus.

- ✚ Démission de M. Gérald Etter (représentant du Badminton Club). Suite à ce courrier, M. Guisolan a pris contact avec M. Etter afin de lui demander de chercher un remplaçant au sein du Badminton Club qui pourrait terminer la législature.
Toutefois, si personne n'est trouvé et au vu des deux séances restantes, M. Guisolan propose de ne pas le remplacer au sein du CEt. Cette décision est acceptée à l'unanimité.
- ✚ Courriel de Mesdames Isabelle Giauque et Nathalie Hennard. C'est un message destiné à tous les adultes qui collaborent avec l'Ecole primaire de Payerne et environs. Il s'agit du 1er concert organisé par le « Cœur des élèves primaire » qui aura lieu le samedi 5 décembre à 10h30 à l'Aula de la DLT. Si vous aimez chanter, n'hésitez pas et inscrivez-vous pour aller chanter avec les élèves !
- ✚ Courriel de Mesdames Sibaï Sylvie et Sophie Despond concernant une éventuelle création d'association des parents d'élèves. Une réunion est prévue à l'Aula du collège de DLT, le 24 novembre 2015 à 20h00.

4. Association des parents d'élèves

M. Guisolan donne la parole à Mme Despond.

Mme Despond précise que lors de l'assemblée des parents d'élèves, 25 parents s'étaient inscrits sur le formulaire montrant leurs éventuels intérêts à une création d'une association des parents d'élèves.

Mesdames Despond et Sibaï leur ont donc envoyé une invitation à une rencontre à l'Aula du collège de DLT, le 24 novembre 2015 à 20h00.

Pour le moment, Mme Despond n'a pas plus d'information car Mme Sibaï est en arrêt maladie et c'est elle qui réceptionne le courrier. L'ASIPE par le biais de M. Henchoz met à disposition 6 bouteilles de la cave pour le verre de l'amitié.

M. Duboux donne quelques précisions concernant la nouvelle législature de juillet 2016.

C'est la Direction et l'Autorité communale qui convoquent tous les parents d'élèves pour faire l'élection des nouveaux représentants des parents d'élèves. Ensuite, les délégués des parents au CEt invitent tous les parents pour une réunion annuelle.

M. Chevalier insiste sur le fait qu'il existe une différence entre le CEt et l'association des parents d'élèves. Le Conseil d'Etablissement a la volonté d'avoir des actions

constructives alors que l'association a plus tendance d'être revendicateur. Ce ne sera toutefois pas forcément le cas.

Mme Despond insiste sur l'idée première de cette création qui est de regrouper des parents de plusieurs communautés différentes et de servir en tant que relais (pousser les parents à être plus partenaire de l'école).

Selon M. Chevalier, le relai actuel c'est les représentants des parents d'élèves.

Mme Despond nous donnera donc plus de précisions lors de la prochaine séance.

5. Communications des Directions

M. Duboux nous parle de différents points :

- ✚ Le Troc-vent 2015 aura lieu le 17 et 18 novembre à la Halle des Fêtes de Payerne. Il est organisé par l'Etablissement secondaire de Payerne et environs et l'Association SOS 0-18.

Les articles acceptés sont le matériel et habits pour le sport, des livres, BD et jeux (sauf jeux électroniques et puzzles)

- ✚ La rentrée scolaire s'est très bien déroulée. Le secondaire est très chanceux d'être sur un seul site. Les 650 élèves ont été accueillis à la Halle des Fêtes. Les 9^e se retrouvent à l'Ancienne Promenade
Les 10^e sont à la Nouvelle Promenade et
Les 11^e sont au Lego et dans le collège de la Promenade Moderne
Cette année, il y a une salle de science en plus et l'Etablissement a pu offrir tout ce que la loi exige.

C'est la première année qu'il n'y a pas de latin (une baisse progressive, identique pour le Grec). Il y a 2 groupes de Math/Physique, 2 groupes Economie/Droit et 1 groupe Italien.

Le transfert entre la 8^e et la 9^e est très soignée entre les 2 Etablissements primaire et secondaire. C'est tout de même un choc pour les élèves.

- ✚ M. Guisolan demande si les escaliers de sortie de secours pour le bâtiment « Promenade Moderne » pourront être utilisés ?

M. Duboux précise que les escaliers extérieurs ne sont pas encore terminés (normalement pour février 2016). À ce jour, tout se passe bien, il ne sera donc peut-être pas nécessaire d'utiliser les escaliers pour sortir du bâtiment.

M. Chevalier nous informe sur la création du conseil de délégués d'élèves.

- ✚ Le tout 1^{er} conseil de délégués d'élèves à l'Etablissement primaire a été récemment créé. Il a évidemment eu beaucoup de propositions. La séance était très animée, riche et créative.

Le comité a été élu lors de cette assemblée. Suite à une idée de l'animatrice, il y a une fille et un garçon par classe (100% égalitaire). Après quelques désistements, on peut dire que c'est plus ou moins égalitaire.

6. Divers

Mme Gotti : Elle nous fait part de son désarroi au rond-point de la Rotonde. Des enfants de primaire faisaient des grimaces, rigolaient devant les voitures sur la route. Elle trouve ce comportement dangereux et souhaitait faire part de ce problème au comité.

Apparemment, il s'agissait là d'un événement ponctuel.

M. Guisolan : Il demande comment se passe le retour et la dépose des enfants sur la route de l'Arsenal ?

M. Chevalier confirme qu'en début d'année, c'était l'anarchie. Par contre, il n'a plus de nouvelle depuis 3 à 4 semaines.

M. Henchoz : Il nous informe qu'il y a une pétition en cours autour de la DLT concernant la sécurité. Comme la rue derrière la Tour est rouverte, il y a moins de flux de véhicules mais le problème n'est pas totalement résolu.

Pour la rue Général-Jomini, la décision de supprimer deux places de parc a été prise ce qui donne plus de visibilité.

M. Delle Donne : Il a déjà informé M. Chevalier par mail du problème de la sortie des élèves du Château sous la voute. En effet, des parents attendent leurs enfants devant les deux portes d'entrée et empêchent les élèves de sortir.

M. Chevalier précise qu'il a mis des pancartes mais malheureusement cette démarche n'a pas fonctionné longtemps. Le gros problème c'est que la cour du château est un lieu public et qu'il n'a pas le pouvoir d'interdire l'accès aux parents.

M. Henchoz nous donne quelques informations :

- Il y a eu l'inauguration du nouveau collège. Il s'appelle le Collège de la Promenade Moderne.
- Le parascolaire est ouvert dans ses nouveaux locaux à Rue à Thomas. La commune a obtenu toutes les autorisations pour les 24 places. Actuellement, le parascolaire est à 70% du taux d'occupation à la semaine. M. Henchoz tient à remercier M. Delbrouck pour les repas fournis par le SEMO. Les enfants en sont enchantés.
- L'ASIPE a dénoncé le contrat car postal avec effet au 01 juillet 2016.

M. Leuthold

Durant les vacances d'automne, les gongs et les sonneries ont été réglés. Dorénavant, c'est la commune qui gère les différentes sonneries.

Mme Despond

Lorsque son enfant est blessé et qu'il ne peut pas faire de gym ou de piscine. Serait-il possible que l'enfant aille dans une autre classe ?

M. Duboux : lorsque les enfants blessés ont le sport en début ou fin de matinée, on regarde directement avec les parents s'ils veulent que leurs enfants viennent à l'école ou restent à la maison. Si le sport est en cours de journée, l'enfant peut soit aider le maître de sport ou rester en classe.

M. Chevalier : l'enfant reste à l'école, il peut soit suivre le maître de sport ou aller dans une autre classe. Dans tous les cas, il ne peut pas rester à la maison.

M. Guisolan :

La piscine est-elle toujours ouverte ?

M. Henchoz nous informe que le préavis est en phase de rédaction. La piscine est donc toujours bloquée à 90cm jusqu'à la réalisation des gros travaux qui devraient durer quelques mois.

Notre prochaine séance a été planifiée au mercredi 3 février 2016 avec la rencontre des délégués du secondaire à l'Aula pour 19h00.

Notre dernière séance sera un souper au 25 mai 2016. Les informations détaillées vous seront données ultérieurement.

Si plus personne ne demande la parole, M. Guisolan remercie encore une fois les membres présents pour leur engagement et clos cette dernière séance de l'année. Il propose à celles et ceux qui en ont le temps et l'énergie de se retrouver à « L'Euro Café » pour partager le verre de l'amitié.

Annexes : - lettre de Mesdames Sibaï et Despond
- mail de M. Etter

AU NOM DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT DES ETABLISSEMENTS PRIMAIRE
ET SECONDAIRE DE L'ASIPE :

Le Président :

La secrétaire :

Jean-Jacques Guisolan

Cindy Genilloud